

**Savoirs, savoir-faire et compétences à prioriser en fin de 6ème en sciences sociales**

**(Programmes de sciences sociales D/2001/7362/3053)**

Rappels des objectifs du cours de sciences sociales

Les sciences sociales regroupent différentes disciplines ayant pour objet l’être humain vivant en société ainsi que la société comme résultante des interactions humaines.

En mettant l’élève en contact avec les réalités sociales, l’option sciences sociales rencontre de manière privilégiée le souci de former l’élève à l’exercice de la citoyenneté. En l’outillant de manière rigoureuse, elle contribue à en faire un observateur critique, voire un acteur engagé. Les outils de compréhension de la réalisé sociale sont de trois types :

* les concepts classés selon quatre composantes (psychosociale, socioculturelle, socio-économique et socio-politique) ;
* les institutions (politiques, judiciaires, sociales, éducatives, culturelles …) et leurs organisations ;
* les modèles théoriques relatifs à chaque discipline qui compose les sciences sociales (anthropologie, communication sociale, économie politique, psychologique, sciences politiques, sociologie).

Le programme de sciences sociales est basé sur une démarche méthodologique décomposée en 6 étapes :

* Faire émerger et travailler les représentations
* Observer les faits sociaux
* Formuler une question et une ou plusieurs hypothèses
* Recherche des informations, réactiver et construire des concepts
* Analyser le fait social
* Proposer des conclusions

Cette démarche est abordée dès la 3ème année et est retravaillée tout au long du parcours de l’élève sur base de faits sociaux de plus en plus complexes.

Eléments à prioriser

Au terme de le 6ème année, l’élève doit donc être capable de réaliser seul un travail de recherche en sciences sociales sur une problématique liée à l’actualité en utilisant les concepts, institutions et modèles théoriques étudiés tout au long du degré. C’est cette démarche qui est essentielle.

Ainsi, il peut être demandé à l’élève, au travers d’un travail individuel, de choisir un fait social d’actualité ancré dans le vécu des élèves et de l’analyser selon la démarche-type des sciences sociales (tout en étant conscient que l’on ne peut imposer, dans les délais annoncés, un travail individuel avec toutes les exigences telles qu’attendues en fin de parcours dans l’enseignement secondaire).

Ce travail doit donc amener l’élève à :

* choisir un fait social ;
* formuler une question de départ ;
* formuler une (et si possible plusieurs) hypothèse(s) de recherche ;
* rechercher des informations (analyse documentaire, collecte d’informations sur le terrain) ;
* analyser et synthétiser les informations.

En outre, afin de favoriser la participation du jeune à la vie en société et de lui permettre de mieux appréhender les réalités institutionnelles dans lesquelles il évolue, il est indispensable, au troisième degré, que les élèves aient analysé les institutions suivantes :

* Les institutions politiques : différents niveaux de pouvoir
* Les institutions judiciaires : la justice et son fonctionnement
* Les institutions sociales : la sécurité sociale et ses piliers
* Les institutions internationales : ONU, FMI, OMC, …

L’enseignement à distance des savoirs et savoir-faire peut être réalisé selon des scénarios dans lesquels les élèves auront à leur disposition des consignes précises, leurs notes de cours ainsi qu’un portefeuille de documentation (voir dossier « Scénario pour matières nouvelles »).